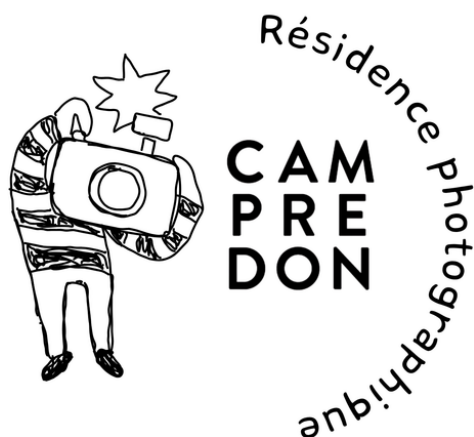




Résidence
de création photographique
Journées Européennes du Patrimoine
19 & 20 septembre 2026

APPEL À PROJET

Qui sommes-nous ?

Fort de son histoire et des grands noms qui ont été exposés en son sein depuis 1984, le Centre d'art de l'Isle-sur-la-Sorgue opère un virage conceptuel depuis 2023 avec le lancement d'un projet culturel plus moderne : CAMPREDON art & image.

Une seule exposition collective par an, réunissant des artistes autour d'un thème large, pour une durée de 6 mois, autour des 4 médiums artistiques : Art visuel - Art immersif - Art photographique - Art numérique, avec un focus sur les nouvelles pratiques artistiques autour de l'image et du numérique.

Exposition en cours : <https://www.campredonartetimage.com/exposition-en-cours>

Objet de la résidence :

L'année 2026-2027 accueille la célébration du Bicentenaire de la Photographie et pour la 43e édition des Journées européennes du patrimoine, deux thèmes sont à l'honneur : «Patrimoine de la photographie» et «Patrimoine en péril : raviver, résister, réimaginer».

Portée par le thème "Réimaginer", la résidence de création photographique se déroulera à CAMPREDON art & image, ancien Hôtel XVIIIème et cadre propice à la création, en partie classé au titre des Monuments Historiques.

Le dialogue entre patrimoine architectural et art contemporain sera le fil rouge de cette résidence durant laquelle, l'artiste photographe pourra proposer une vision inédite et contemporaine du lieu, en investissant l'espace pendant les Journées Européennes du Patrimoine, les 19 & 20 septembre 2026.

Pour ce faire, le(la) résident(e) aura accès à l'intégralité du bâtiment pendant ces deux journées et disposera d'un poste de travail au cœur de l'exposition, au contact avec le public.

Calendrier du projet :

- 23 mai 2026 : lancement de l'appel à candidature à l'occasion de la « Nuit des Musées »
- 22 juillet 2026 : clôture de dépôt des dossiers de candidature
- 23 au 29 juillet 2026 : délibérations et sélection de l'artiste résident(e)
- 30 juillet 2026 : annonce du projet sélectionné (sur le site de CAMPREDON art & image)
- 19 & 20 septembre 2026 : résidence, accueil & présence de l'artiste
- 3 et 4 octobre 2026 : restitution du travail lors du dernier week-end de l'exposition *Présence* sur le site internet et sur écran dans les locaux.

Pilotage de la résidence :

Le pilotage, l'accompagnement, la coordination et le suivi du projet de résidence sera assuré par Christine Cornillet, médiatrice culturelle à CAMPREDON art & image jusqu'à la restitution des images produites pendant la résidence.

Conditions d'accueil :

Dans le cadre de cette résidence de création, la chargée de médiation de la résidence, ainsi que le personnel de CAMPREDON art & image seront présents et à l'écoute pour satisfaire au mieux les demandes de l'artiste en résidence.

- L'artiste en résidence sera défrayé du billet de train aller-retour depuis son domicile (sur le territoire français) jusqu'à l'Isle-sur-la-Sorgue ainsi que de deux nuits d'hôtel ou hébergement similaire pour les nuitées du 18 et 19 septembre 2026.
- Une dotation de 500 € sera accordée à l'artiste par convention.

Convention et droits d'exploitation :

Une convention sera signée entre la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue & l'artiste sélectionné(e), ainsi qu'une cession des droits d'exploitation des photographies pour une année, éventuellement reconductible par une nouvelle cession.

CANDIDATURES

L'appel à candidatures est lancé le 23 mai 2026 sur le site internet puis sur les réseaux sociaux de CAMPREDON art & image et sous forme papier à l'accueil du centre d'art.

Il sera également diffusé via différents supports de communication.

Cahier des charges :

- L'artiste s'engage à être présent(e) les 19 et 20 septembre 2026, et créer/photographier pendant les Journées Européennes du Patrimoine, temps de la résidence, aux horaires d'ouverture de CAMPREDON art & image (10h à 18h).
- L'artiste devra prendre en considération les contraintes éventuelles d'un lieu qui accueille du public et qui est classé au titre des Monuments Historiques.
- L'artiste s'engage également à restituer en fin de résidence le fruit de son séjour artistique, avant le 3 octobre 2026 ; à savoir un diaporama ou montage vidéo contenant les photographies réalisées durant la résidence à CAMPREDON art & image, et ce, sur un support USB pour projection.

Conditions et critères d'éligibilité :

La résidence est ouverte à tout photographe ayant une démarche artistique, sans limite d'âge, professionnel(le) de l'image ou non, travaillant avec le support photographique de son choix (image numérique, argentique, procédés anciens ou techniques alternatives...).

L'artiste devra cependant faire preuve de la qualité de son travail et de la pertinence de son projet dans le dossier de candidature.

Dossier de candidature :

Tout candidat devra compléter et adresser par mail un dossier de candidature comprenant :

- Un CV ou biographie artistique (où figurent ses noms et prénoms, son adresse postale, son adresse mail et son numéro de téléphone)
- Une note d'intention (formulaire joint au dossier) du projet proposé pour la résidence, comprenant un texte court d'introduction sur la pratique artistique en lien avec le projet.
- Un lien internet vers une sélection/portfolio de photographies récentes et représentatives du travail de l'artiste, maximum 25 images
- Une fiche de candidature comprenant les coordonnées complètes de l'artiste

DATE LIMITE DE DÉPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE : 22 JUILLET 2026

L'ensemble du dossier de candidature se trouve sur le site internet de CAMPREDON art & image, onglet « résidence photographique », avant le 22 juillet 2026

<https://www.campredonartetimage.com>

Vous pouvez ensuite déposer votre dossier de candidature finalisé à l'adresse mail suivante :
campredon@islesurlasorgue.fr

Sélection des candidats :

La sélection du futur résident se fera uniquement sur dossier et sera mise en œuvre par un comité de sélection composé à minima de 3 membres parmi lesquels :

- L'élue à la Culture et au Patrimoine de la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue
- La directrice de Campredon art & image
- La chargée de médiation, pilote du projet de résidence

Le comité de sélection prendra en considération la cohérence de la proposition, la qualité et l'intérêt artistique du projet présenté, notamment sur des critères esthétiques, techniques et conceptuels tels que :

- L'originalité et la singularité du projet, sa pertinence ainsi que la qualité de la démarche
- La maîtrise des techniques mises en œuvre dans les propositions
- Le lien avec l'histoire, le patrimoine et l'environnement du lieu

Toute question relative à cet appel à candidature peut être formulée par mail à
christine.cornillet@orange.fr

La Résidence de création photographique est organisée par la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue



ANNEXE

Patrimoine & Histoire du lieu *

L'Hôtel Donadeï de Campredon fut édifié en 1746 pour Charles Joseph de Campredon, issu d'une grande famille de propriétaires terriens, présente à L'Isle-sur-la-Sorgue depuis le 14^e siècle.

Le projet fut conçu par l'architecte l'islois, Esprit-Joseph Brun, qui élaborait un hôtel particulier sur un plan en «L», avec une remarquable façade ordonnancée sur la rue principale.

Les deux façades intérieures furent imaginées de façon plus simple afin de donner plus d'ampleur à un jardin magnifié par trois niches dont une avec sa fontaine.

Le vestibule d'entrée ouvre sur un grand escalier à trois volées suspendues, avec rampe en fer forgé, permettant l'accès aux salons en enfilade du premier étage, décorés de sobres gypseries.

L'élégante fontaine au fond du jardin est attribuée Jean-Ange Brun, frère aîné d'Esprit-Joseph Brun, avec lequel il a parfois travaillé, en particulier pour l'hôpital de L'Isle-sur-la-Sorgue.

L'hôtel particulier a été vendu en 1865 par le Marquis de Lespine, héritier des Campredon, aux religieuses de Saint-Charles. La demeure devient alors une école de jeunes filles.

Il a par la suite été acquis par la Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue en 1977, puis restauré avec l'aide de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En 1979, l'hôtel particulier est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

Depuis 1984, l'Hôtel Donadéï de Campredon reçoit de nombreuses expositions d'art moderne et contemporain. Campredon Centre d'art, inauguré en 2010, offre trois niveaux d'exposition sur une surface de 400m² ainsi qu'une magnifique cour pouvant accueillir diverses manifestations : Conférences, lectures, concerts, danses, séminaires.

La Fondation du patrimoine et la municipalité lancent une collecte de dons en 2022 afin de donner un nouveau souffle à ce haut lieu d'histoire et de culture.

Suite à une forte mobilisation, la première étape du programme de restauration voit le jour.

De janvier à avril 2023, les travaux de restauration de l'escalier intérieur et du portail d'entrée sur la cour sont effectués.

Fort de son histoire et des grands noms qui ont été exposés en son sein, le Centre d'art propose un virage conceptuel en 2023 en clôturant définitivement ses cycles de 3 expositions par an et en lançant un projet culturel plus moderne. CAMPREDON centre d'art devient CAMPREDON art & image et propose une nouvelle expérience autour des 4 médiums artistiques : Art visuel - Art immersif - Art photographique - Art numérique.

*Une rencontre avec la Direction du Patrimoine de la Ville pourra être organisée durant la résidence